

PEA FCP de droit français relevant de la Directive OPCVM IV, éligible au PEA

Société de gestion : CPR AM

Création : 16/12/2005, changement de stratégie le 16/09/2013

Codes ISIN : **part P** : FR0010258756 ; **part I** : FR0011554237

Classification AMF : actions internationales

Objectif de gestion : d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence sur le long terme – cinq ans minimum- en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées à la consommation des ménages

Indicateur de référence : MSCI Europe en euro dividendes nets réinvestis

Style de gestion : thématique, active

Univers : Europe

Frais de gestion annuels max. TTC : **part P** - 1,50% ; **part I** - 0,75%

Frais de gestion variables : **parts P et I** : 20% de la performance nette de frais, supérieure à celle de l'indice, dans la limite de 2% de l'actif net

Commissions souscriptions max. : **part P** - 3% ; **part I** - néant

Commissions de rachat max. : **parts P et I** - néant

Minimum 1^{ère} souscription : **part P** - 1 fraction de part ; **part I** - 1 part

Ordres : avant 12h sur le VL en J, règlement en J+1

Périodicité de la VL : quotidienne

Affectation du résultat : capitalisation

Durée minimum de placement recommandée

1 an 2 ans 3 ans 4 ans 5 ans 8 ans

Indicateur de risque¹ :

1 2 3 4 5 6 7

PROFIL DE RISQUE²

| | |
|---|-----|
| Garantie de capital | non |
| Risque actions | oui |
| Risque de performance par rapport à l'indice de référence | oui |
| Risque de contrepartie | oui |
| Risque de change | oui |

1. Le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) comporte les informations essentielles sur l'OPCVM, et doit être remis à l'investisseur avant toute souscription. L'OPCVM a un niveau de risque de 6, qui reflète sa thématique sur les actions européennes.

2. Ces informations doivent être complétées par le prospectus disponible sur le site cpr-am.fr ou sur simple demande auprès de CPR AM.

CPR CONSOMMATEUR ACTIONNAIRE

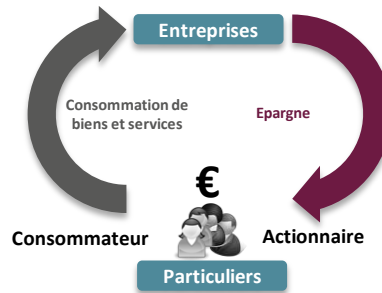
CONCILIER ÉPARGNE EN ACTIONS ET CONSOMMATION

ACTIONS EUROPÉENNES

CPR Consommateur Actionnaire est un fonds actions européennes, éligible au PEA, qui investit sur les entreprises bénéficiant directement de la consommation des ménages au niveau mondial, une approche innovante de la thématique alliant l'épargne et la consommation.

INVESTIR DANS LES ENTREPRISES EUROPÉENNES DONT NOUS SOMMES CLIENTS

CPR Consommateur Actionnaire s'appuie sur un concept très simple qui est de **bénéficier de notre propre consommation en investissant dans les entreprises dont nous sommes les clients** en tant que particuliers. Ainsi, le fonds a vocation à investir uniquement sur des entreprises dont les produits sont directement consommés par les ménages (B to C) au niveau international (Europe, Etats-Unis, Japon, pays émergents...).



CPR Consommateur Actionnaire permet une double valorisation des entreprises pour les investisseurs puisque leur consommation bénéficie aux entreprises dont ils sont également les actionnaires.

L'UNIVERS DE LA CONSOMMATION SELON CPR AM

Afin de coller de la manière la plus réaliste à la thématique, CPR AM a choisi une philosophie différente des approches sectorielles classiques (MSCI, ICB), en se basant sur la répartition des dépenses des ménages définis selon les organismes de statistiques nationaux (INSEE, Eurostat, UK National Statistics, BLS...). L'univers est construit sur la base des **12 postes de dépenses** généralement repris par l'ensemble des organismes nationaux.

LES 12 POSTES DE DÉPENSES

| | | |
|--|--|--|
| Produits alimentaires et boissons non alcoolisées | Logement | Loisirs, culture et éducation |
| Boissons alcoolisées et tabac | Meubles, articles de ménages et entretien courant de l'habitation | Hôtels cafés restaurants |
| Articles d'habillement et chaussures | Eau, gaz, électricité et autres combustibles | Communications |
| Santé | Transport | Autres biens et services |

Source : CPR AM, INSEE, Eurostat, UK National Statistics, BLS - 2014

NICOLAS JOHNSON



**RESPONSABLE
ACTIONS
EUROPÉENNES**

CFA – 20 ans
d'expérience

Nicolas a commencé sa carrière comme consultant à Lyon Consultants, en 1993 avant de devenir Analyste Financier et des Risques chez CARDIF. En 1996, il rejoint Indosuez Asset Management en qualité de Gérant Monétaire et Obligataire Court Terme avant de devenir, en 2002, au sein de CPR Asset Management Gérant Quantitatif Actions. Depuis 2008, il est Responsable Gestion Actions Européennes. Nicolas Johnson est diplômé du CFA depuis 2003.

CAROLINE CANARD



**GÉRANTE
ACTIONS SÉNIOR**

22 ans d'expérience

Caroline a débuté sa carrière chez Crédit Agricole Asset Management, en 1990, comme assistante de gestion actions puis assistante de gestion structurée (1995-1998). Elle devient, en 1998, gérante quantitatif puis gérante quantitatif actions (2000-2002). Depuis 2002, Caroline Canard exerce cette même fonction au sein de CPR Asset Management. Caroline est titulaire d'une maîtrise d'espagnol de l'Université Paris III Sorbonne-Nouvelle et d'une maîtrise en LEA (Langues Etrangères Appliquées) obtenue à l'ESIT (Ecole Supérieure d'Interprétation et de Traduction) en 1987.

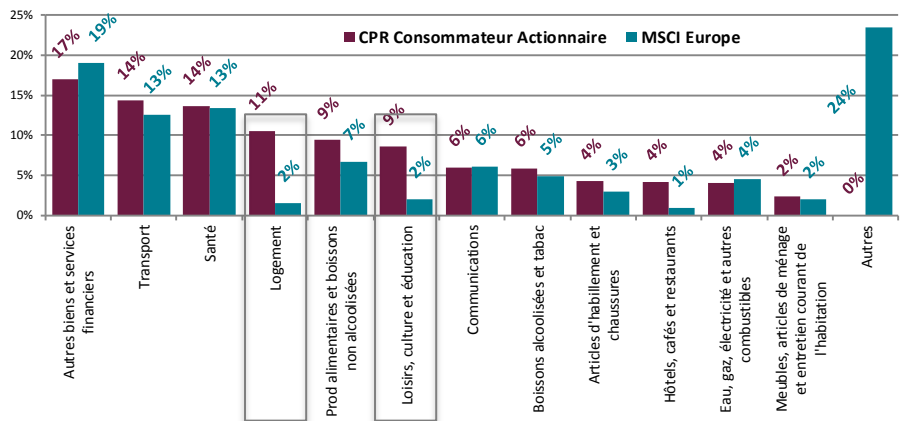
UN PORTEFEUILLE REPRÉSENTATIF DE LA CONSOMMATION

CPR Consommateur Actionnaire innove par la construction de son univers qui présente un profil très différent des fonds sectoriels traditionnels sur la consommation.

- La construction de l'univers d'investissement de la consommation selon CPR AM est réalisée **en fonction de la répartition des postes de dépenses** identifiés comme représentatifs de la consommation des ménages :
 - une répartition de l'univers de la consommation reflétant **le poids de chaque poste de dépenses** dans le budget moyen d'un ménage dans le monde (selon INSEE, Eurostat...);
 - une vision sectorielle transversale**, l'univers d'investissement est composé de valeurs d'entreprises européennes dont le **modèle économique dépend directement de la consommation des ménages dans le monde**. Les valeurs sont réparties dans les différents postes de dépenses identifiés par les indices de consommation.
- La construction du portefeuille se base sur une sélection des valeurs en fonction de critères quantitatifs (ratios financiers, répartition géographique des ventes...) et qualitatifs (analyse de la stratégie de développement de l'entreprise...).

Le portefeuille ainsi obtenu affiche une répartition qui correspond pleinement aux dépenses des ménages au niveau mondial.

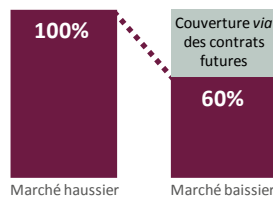
RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR POSTES DE DÉPENSES PAR RAPPORT AU MSCI EUROPE



Source : CPR AM - 2014

UNE GESTION QUI RÉPOND AUX ATTENTES DES ÉPARGNANTS

MARGE D'EXPOSITION AUX MARCHÉS ACTIONS



Selon les études de CPR AM*, l'univers d'investissement du fonds présente sur longue période un profil plus robuste que celui du MSCI Europe. De plus, le fonds bénéficie d'une **exposition dynamique aux marchés actions, de 60% à 100% du portefeuille**. Lorsqu'un marché baissier est identifié, l'exposition aux actions est automatiquement abaissée à 60% du portefeuille afin de diminuer les effets d'une baisse prolongée sur le portefeuille**.

* Backtests réalisés sur la période de 2002 à 2013, sur laquelle l'univers d'investissement affiche une performance supérieure pour une volatilité inférieure par rapport au MSCI Europe NR. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable dans le temps et ne préjugent pas des performances futures ** Le fonds n'offre aucune garantie de performance, ni de capital.

Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées, ni utilisées par toute personne, entité ou une juridiction dans un pays où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à la Société de gestion de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays.

En aucun cas, les informations contenues dans cette publication ne constituent un conseil en investissement ni une quelconque sollicitation de CPR AM. Toute souscription doit se faire sur la base du DICI (KID) ou du prospectus complet en vigueur, disponibles sur simple demande auprès de CPR AM. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement et de vous rapporter notamment aux rubriques « Objectifs et politique d'investissement », « profil de risque et de rendement » et « frais » du prospectus complet ou du DICI (KID). Vous devez considérer le degré d'exposition aux différents risques au regard de votre allocation globale et de votre situation individuelle. Vous pouvez par ailleurs consulter si vous l'estimez nécessaire, vos propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel.

Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps, ne font l'objet d'aucune garantie et ne sont donc pas un indicateur fiable des performances futures. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable de CPR AM.

Pour plus d'informations :

CPR Asset Management, société de gestion de portefeuilles, agréée AMF sous le n° GP 01-056 en date du 21 décembre 2001 (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02), SA au capital de 46 155 465 euros - 399 392141 RCS.

Adresse postale : 90, boulevard Pasteur - CS 61 595 - 75730 Paris Cedex 15 - France
Tél +33 (0)1 53 15 70 00 - Fax +33 (0)1 53 15 70 70 - www.cpr-am.fr